

Déclaration pour l'organisation de la course LA CABRO D'OR

1) Informations administratives

La section Athlétisme de l'Olympique Cabriès Calas (OCC) avec le soutien de la commune de Cabriès organise la 41^{ème} CABRO d'OR

Dimanche 18 octobre de 8h à 12h 30

au complexe sportif Raymond Martin avenue Raymond Martin 13480 Cabriès

Cette manifestation consiste en l'organisation de 4 courses sur routes avec usage exclusif temporaire de la chaussée :

COURSE	Départ	Nombre de coureurs maximum attendus	Distance
Semi Marathon	9h 15	300	21,1 Km
Course féminine Cabriessienne	10 h	250	7,5 Km
10 Km	10 h 05	600	10 km
5 Km	10 h 10	350	5 Km

La liste des itinéraires prévus est donnée dans les documents annexes.

Coordonnées de l'organisateur : ALAIN CAILLOL, OCC avenue Raymond Martin 13480 Cabriès
tel : 06 70 16 93 72
mail : caillol.a@wanadoo.fr

Le dossier concernant la mise en place des installations (tente, podium, ravitaillement) sur le site du complexe est donné en annexe.

2) Mesures sanitaires :

- Le dispositif de sécurité est identique au dispositif de l'année dernière :
Encadrement de la police municipale nous permettant un usage privatif de la chaussée
36 signaleurs
8 véhicules d'ouverture et d'accompagnement
3 postes de secours (Croix blanche) de 2 binômes avec le matériel suivant :
Moyen de télécommunication
Matériel de Bilan et de soin d'une victime
Lot d'immobilisation

lot de réanimation (DAE, Oxygène...)
lot de brancardage (chaise..)
2 VPSA Véhicule de Premiers Secours Associatif

3) Mesures barrière « Covid 19 »

En raison de la crise sanitaire due à la Covid-19, les mesures générales d'organisation sont applicables dans le respect des directives existantes sur la distanciation physique et les comportements adaptés en matière sanitaire.

A ce titre:

- *les inscriptions sont limitées et ne se font que par l'intermédiaire d'un site internet.*
- *Des panneaux « masque obligatoire » et avec texte « désinfection des mains au gel hydroalcoolique » seront mis en place sur le complexe.*
- *Mise à disposition de gel hydroalcoolique à l'entrée des installations .*
- *Le service de garderie, les vestiaires et le service d'ostéopathie ne seront pas mis en place.*
- *Toute personne doit porter un masque dans l'enceinte du complexe sportif. Lors des moments clés de départ et d'arrivée des courses si les coureurs ne sont pas en mesure d'appliquer une distanciation physique d'un mètre entre chaque individu le masque doit être porté.*
- *Un référent coordinateur de plan Covid-19 sur la course est désigné et est pleinement affecté à cette fonction.*
- *le site est adapté avec mise en place d'un parcours de circulation à sens unique pour la récupération des dossards.*
- *En application des règles nationales de mesures sanitaires , le port du masque sera exigé tout au long de la procédure de retrait.*
- *Les bénévoles seront installés à des postes de travail séparés avec port du masque; Une mise en place de bénévoles responsables du flux régulier des participants est prévu.*
- **ZONE DÉPART**
Le port du masque sera exigé jusqu'au moment du départ. Il pourra ensuite être retiré et devra être gardé sur soi pendant la course.
- *Les zones de ravitaillements seront étalées **en se limitant aux ravitaillements liquides (petites bouteilles)***
- **ZONE D'ARRIVÉE**
Le port du masque sera exigé dès l'entrée dans la file du parcours de sortie de zone d'arrivée.
- *Le protocole de remise des prix sera limité aux 5 premiers hommes et 5 premières femmes de chaque course.*

- *Le ravitaillement d'arrivée, un Tee-shirt et un repas à emporter seront distribués à tous les coureurs dans des sacs individuels, et dans des stands dédiés par taille*